



25

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour l'exercice clos le
31 décembre 2025*

FONDS DE REVENU

Fonds FÉRIQUE **Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable vise à fournir un revenu et, dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit, directement ou indirectement (y compris au moyen d'investissements dans des FNB ou d'autres OPC), dans un portefeuille diversifié mondialement, composé principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs gouvernementaux et corporatifs servant à financer des projets ou des entreprises qui visent à s'aligner aux principes de développement durable.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille qui couvrent des régions géographiques différentes, soit AlphaFixe Capital inc. (AlphaFixe) qui gère un mandat canadien et BMO Gestion d'actifs (BMO) qui gère un mandat mondial.

La stratégie d'AlphaFixe consiste avant tout à identifier les titres admissibles au Fonds. Les placements sélectionnés doivent respecter les critères de sélection d'obligations durables établis par AlphaFixe. Ces derniers comprennent les obligations durables autolabellisées et celles alignées avec les critères internes d'AlphaFixe, lesquelles tiennent compte des principes des obligations vertes et sociales et des lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Ensuite, le gestionnaire applique une approche descendante au niveau de la gestion des risques du portefeuille. Pour ce faire, il prend en considération les perspectives économiques et effectue une analyse des risques rattachés aux divers actifs du portefeuille. Lors de la sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche ascendante, c'est-à-dire qu'il sélectionne les titres admissibles en fonction d'une analyse fondamentale. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille effectue également une analyse du risque de crédit pour chacun des titres ainsi qu'une évaluation de l'incidence des facteurs ESG sur ces mêmes titres. L'évaluation de l'incidence des facteurs ESG est faite par le gestionnaire et est basée sur une approche relative où les émetteurs au sein d'une même industrie sont évalués contre leurs pairs. Ceci est fait en fonction de facteurs qui varient selon chaque industrie en tenant compte de la matérialité et du contexte spécifique à chaque industrie. Les notes ESG internes attribuées aux émetteurs sont intégrées à la cote globale de chacun.

La stratégie de BMO avec son sous-gestionnaire de portefeuille, Columbia Threadneedle Management Limited, comprend trois étapes : filtrer, investir, engager.

Filtrer

Le gestionnaire de portefeuille investit dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont été approuvées par son équipe interne d'investissement responsable. L'équipe chargée de l'investissement responsable de BMO sélectionne chaque obligation admissible en se fondant sur deux analyses :

- L'analyse des émetteurs des titres : analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) au niveau de l'émetteur. Il analyse l'exposition au risque ESG plus large, ainsi que les pratiques de gestion et les controverses chez l'émetteur. Pour cela, le

gestionnaire peut utiliser les notations de risque ESG de l'émetteur et son classement dans l'industrie provenant des évaluations de tierces parties. De cette façon, il peut mettre l'accent sur le nombre et la nature des controverses auxquelles ce dernier est confronté pour déterminer où les problèmes et les incidents identifiés sont pertinents pour la crédibilité de l'émetteur.

- L'analyse des titres émis : évaluation approfondie des titres conformément aux principes des obligations vertes et sociales et aux lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Investir

Une fois le processus de sélection terminé, le gestionnaire de portefeuille amorce un processus de recherche et consulte l'analyse fondamentale, l'analyse de crédit et l'analyse de la valorisation et les facteurs techniques. L'équipe s'appuie sur les résultats de recherche de spécialistes à l'interne. Le gestionnaire vise à avoir un niveau élevé de diversification sur le plan des émetteurs.

Engager

Le gestionnaire de portefeuille, par l'entremise de son équipe interne d'investissement responsable, utilise son influence pour encourager les pratiques exemplaires grâce à un engagement continu avec les émetteurs détenus dans le portefeuille.

Le Fonds investit et réinvestit principalement dans des obligations gouvernementales, des obligations de sociétés, des obligations municipales, des obligations adossées à des actifs ou des créances, des obligations à rendement élevé et des obligations à rendement réel, des obligations convertibles, des fonds négociés en bourse et dans des parts d'OPC :

- conçues pour amasser des fonds afin de financer des projets ou des entreprises ayant une incidence environnementale ou sociale positive ;
- provenant d'entités dont les produits et services contribuent à la transition vers une économie mondiale durable, selon l'évaluation des gestionnaires de portefeuille.

Les titres d'émetteurs en violation avec le Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) sont exclus du portefeuille par les gestionnaires de portefeuille.

Risque

Les risques liés à un investissement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et qui désirent investir à moyen terme. Ce Fonds convient particulièrement aux investisseurs souhaitant adopter une approche d'investissement responsable. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe d'un portefeuille de placement diversifié. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a été apporté au cours de la période.

au 31 décembre 2025

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de 3,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Son indice de référence* a généré un rendement de 3,8 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour l'exercice a été de 2,6 %, déduction faite des frais.

AlphaFixe Capital

La période a été marquée par une pentification considérable de la courbe des taux d'intérêt en raison d'une baisse des taux à court terme et d'une hausse de ceux à long terme. La durée du portefeuille (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt), qui était maintenue près de celle de son indice de référence, a été légèrement augmentée. Ce positionnement a été favorable au troisième trimestre et a modestement contribué au rendement sur l'année. Le positionnement sur la courbe a nui au rendement relatif et annule les gains sur la gestion de la durée. La surpondération des obligations de sociétés a été réduite à un niveau neutre par rapport à l'indice de référence. Le choix des titres n'a pratiquement eu aucune incidence sur le rendement pour la période.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille était investi à 96 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin de l'exercice. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a participé à quatre nouvelles émissions d'obligations vertes, notamment à celle de BCI QuadReal Realty, un portefeuille de placements gérés de manière active constitué d'investissements dans le domaine de l'immobilier ou dans des domaines liés à l'immobilier. Ses obligations financent la construction de bâtiments écoénergétiques. Le gestionnaire de portefeuille a également investi dans les titres de la province de l'Ontario, qui continue de financer l'expansion du réseau de transport en commun dans la région de Toronto. Enfin, il a ajouté des obligations du gouvernement fédéral émises dont le produit de l'émission servira, entre autres, à construire le premier petit réacteur nucléaire modulaire au pays. L'énergie nucléaire constitue une solution à faibles émissions de carbone permettant de répondre à la demande grandissante d'électricité.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe Capital a engagé le dialogue à 41 reprises avec 37 entreprises ou organismes gouvernementaux au cours de l'exercice, dont 14 fois avec des entités ayant émis des obligations détenues dans le portefeuille. Le gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités et à leur cheminement en matière de développement durable, en plus d'aborder des sujets comme la transition énergétique, la biodiversité, ainsi que la réconciliation avec les communautés autochtones. Par exemple, le gestionnaire a discuté de ce dernier sujet avec Ontario Power Generation et

Hydro One, qui collaborent avec des communautés autochtones de l'Ontario à la réalisation de divers projets énergétiques.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à objectifs ESG (« Investissement en lien avec le développement durable »), suit les approches suivantes : faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG.

BMO Gestion mondiale d'actifs

La pondération des obligations de sociétés et le positionnement sur la courbe des taux ont contribué au rendement relatif supérieur du portefeuille. Le fait de privilégier les obligations de sociétés s'est révélé avantageux, car elles ont surpassé les titres de créance souverains dans une conjoncture économique favorable. La préférence du fonds pour les obligations de sociétés européennes par rapport à leurs homologues américaines a également ajouté de la valeur, dans un contexte de resserrement des écarts de taux sur le marché européen.

Au sein des obligations de sociétés, l'exposition à des titres à forte volatilité a généré un portage important. La sélection des titres dans les services financiers européens, ainsi que les secteurs américains de la consommation et des soins de santé, ont également soutenu les rendements. L'accentuation de la courbe des taux en Europe et aux États-Unis a stimulé le rendement relatif, en raison des faibles primes à terme découlant de la politique budgétaire de plus en plus expansionniste. La sous-pondération des obligations d'État japonaises a également contribué au rendement, car les taux de rendement ont augmenté.

Parallèlement, une position tactique entre les marchés australien et américain (AUD/USD) a pesé sur les résultats, des données macroéconomiques moins favorables ayant exercé une pression à la hausse sur les taux des obligations australiennes. Le sous-gestionnaire de portefeuille demeure optimiste à l'égard de la dette souveraine australienne, mais a réduit la position à titre de mesure défensive.

Le gestionnaire de portefeuille a tiré parti d'une stratégie tactique entre marchés sur la livre sterling et le dollar américain (GBP/USD) en cédant des obligations libellées en dollars américains afin d'acquiescer des obligations d'État britanniques. Cette décision reposait sur l'idée que le marché était devenu excessivement pessimiste quant aux perspectives des obligations d'État britanniques, le marché prévoyant que le budget du Royaume-Uni offre encore plus de souplesse budgétaire. Comme le marché a bien réagi aux mesures budgétaires, le gestionnaire de portefeuille a réduit la pondération des obligations d'État britanniques et réaffecté le produit des ventes à l'achat d'obligations libellées en dollars américains, s'adaptant ainsi à l'évolution des conditions de marché.

Conformément à l'objectif du Fonds à la fin de la période, 67 % de l'actif était investi dans des obligations vertes, 22 % dans des obligations durables et 6 % dans des obligations sociales. Le reste du portefeuille était principalement constitué de trésorerie et d'obligations du Trésor américain à des fins de liquidité.

* 25 % indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, 25 % indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada et 50 % indice Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond Index (couvert en \$ CA) (avant le 1^{er} juillet 2025 50 % Indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en \$ CA)).

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2025.

au 31 décembre 2025

Au cours de l'année écoulée, le gestionnaire de portefeuille a engagé un dialogue à 30 reprises avec 17 entreprises différentes, aboutissant à huit changements positifs visant à améliorer l'alignement avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies en matière d'égalité entre les sexes, de consommation et de production responsables, ainsi que de vie terrestre.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié. Le Fonds, qui poursuit des objectifs ESG, applique les approches suivantes : mener des démarches d'engagement et faire appel à des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG.

Événements récents

AlphaFixe Capital

La dernière année a été marquée par une reconfiguration rapide de l'environnement macroéconomique nord-américain en raison, surtout, des orientations politiques et commerciales adoptées aux États-Unis. L'élection du nouveau président américain et la mise en œuvre accélérée de politiques protectionnistes ont introduit un fort sentiment d'incertitude qui a perturbé à la fois les perspectives de croissance, la trajectoire budgétaire et le comportement des marchés financiers, en particulier le marché obligataire.

À la fin du premier trimestre, l'annonce de droits de douane réciproques visant un large éventail de partenaires commerciaux des États-Unis a entraîné un choc d'offre majeur dans l'économie mondiale. Ces mesures tarifaires ont ravivé les craintes d'un ralentissement de l'activité économique combiné à une reprise de l'inflation qui entraînerait un scénario de stagflation.

Si les investisseurs anticipaient principalement les effets expansionnistes des baisses d'impôts et de la déréglementation, les politiques économiques mises en œuvre ont changé la donne. Les politiques protectionnistes et la restriction de l'immigration ont pesé sur les perspectives de croissance réelle et accentué les risques de stagflation.

Les marchés financiers ont finalement exercé une pression matérielle sur le gouvernement américain au cours du second trimestre. La hausse des rendements obligataires à long terme et la dépréciation du dollar américain, qui ne surviennent typiquement pas en période d'aversion au risque, ont contraint le gouvernement à annoncer un sursis temporaire en matière de droits de douane.

L'adoption subséquente d'un budget expansionniste, le One Big Beautiful Bill, caractérisé par des baisses d'impôts substantielles et un accroissement du déficit, a ravivé les inquiétudes quant à la viabilité de la trajectoire fiscale américaine. Le déficit budgétaire fédéral atteint maintenant un niveau difficilement soutenable à moyen terme alors que les recettes fiscales diminuent plus rapidement que les dépenses, accentuant ainsi la dépendance de l'État à l'égard du financement de marché.

Dans un contexte où les tensions commerciales pourraient réduire l'appétit des investisseurs étrangers pour les obligations du gouvernement des États-Unis, une hausse durable de la prime de terme et des rendements à long terme constitue un risque central pour les portefeuilles obligataires. Malgré l'incertitude, la Réserve fédérale américaine (Fed) a amorcé un cycle d'assouplissement monétaire modéré, justifiant sa décision par le ralentissement du marché du travail. Cette décision intervient toutefois dans un climat de pressions politiques accrues, le gouvernement demandant ouvertement des baisses de taux plus rapides.

Les tentatives d'ingérence dans la gouvernance de la Fed et dans la production des statistiques économiques officielles ont alimenté les préoccupations quant à l'indépendance institutionnelle, un pilier fondamental de la crédibilité macroéconomique américaine. Pour les investisseurs institutionnels, toute remise en cause de cette indépendance accroît le risque de désancrage des anticipations d'inflation et l'exigence de primes de risque plus élevées sur les obligations souveraines.

Malgré les mises à pied massives d'employés fédéraux par le Département de l'efficacité gouvernementale (DOGE) en début d'année, l'imposition de droits de douane élevés, le durcissement des politiques d'immigration et la paralysie budgétaire historique du gouvernement fédéral, l'économie américaine a fait preuve d'une résilience notable, soutenue par la vigueur de la demande intérieure finale. Cette performance masque toutefois une économie à deux vitesses. La croissance des dépenses demeure concentrée chez les ménages à revenus élevés qui bénéficient de l'effet de richesse, tandis que les ménages à plus faibles revenus subissent les effets d'un coût de la vie élevé et de hausses plus modérées des salaires.

Le marché du travail montre des signes de ralentissement, particulièrement chez les petites entreprises, sans toutefois signaler une récession imminente. À l'aube de 2026, plusieurs scénarios demeurent possibles. Un stimulus budgétaire additionnel pourrait soutenir l'activité économique et relancer l'embauche, mais vu l'offre de main-d'œuvre limitée et le recul de la mondialisation, cette dynamique risquerait de raviver les pressions inflationnistes. Une demande accrue de travailleurs dans un contexte de diminution de la population active est susceptible d'exercer une pression à la hausse sur les salaires. La Fed devra alors faire preuve de prudence dans la poursuite de l'assouplissement monétaire.

Le prochain président de la Fed pourrait toutefois être tenté de s'aligner davantage sur les priorités du gouvernement actuel et de favoriser une détente monétaire plus marquée qui soutiendrait la croissance au risque de pressions inflationnistes accrues. Ce scénario ne fait pas consensus, mais il demeure plausible. Dans un tel contexte, compte tenu des risques et des incertitudes entourant les différents scénarios ainsi que des primes de rendement historiquement peu élevé, le gestionnaire de portefeuille adoptera une approche prudente dans la gestion du portefeuille.

au 31 décembre 2025

BMO Gestion mondiale d'actifs

Les obligations de sociétés et d'État ont toutes deux affiché de solides rendements en 2025. Le premier semestre a été dominé par les droits de douane de grande ampleur annoncés par l'administration américaine. Les droits de douane introduits lors du « Jour de la libération » étaient plus généralisés et plus élevés que ce que le marché anticipait. Cependant, les participants au marché ont rapidement tempéré leur pessimisme quant à un effondrement potentiel de l'économie, dans l'espoir que l'administration adopte une approche plus pragmatique pendant les négociations, ce qui a favorisé une normalisation plus généralisée des marchés financiers.

Aux États-Unis, l'attention des décideurs est progressivement passée de l'inflation aux risques menaçant la croissance au cours de l'année. Même si l'économie semble résiliente, le marché du travail a commencé à montrer des signes de ralentissement à la fin de l'été. La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé la première baisse de son taux directeur en septembre, le réduisant de 4,5 % à 3,75 % à la fin de l'année. L'indépendance de la Fed a constitué un enjeu majeur, car l'administration a continué de faire pression sur la banque centrale afin qu'elle procède à des réductions de taux beaucoup plus importantes. Au cours de l'année écoulée, la courbe des taux américaine s'est pentifiée, à mesure que les investisseurs ont exigé une compensation plus élevée pour la détention de titres à plus longue échéance.

En Europe, la Banque centrale européenne a abaissé ses taux à 2 % en juin, puis les a maintenus inchangés pendant le reste de l'année, l'inflation oscillant autour de son objectif de 2 %. Malgré la baisse des taux d'intérêt, les rendements obligataires de la zone euro ont continué de progresser légèrement, car le marché avait écarté la perspective de nouveaux assouplissements. La politique budgétaire expansionniste en Allemagne et la réforme des retraites aux Pays-Bas, qui a réduit la demande d'actifs à long terme, ont également contribué à la hausse des rendements obligataires dans la zone euro. La courbe des taux en euros s'est donc accentuée.

La Banque du Japon a augmenté son taux directeur de 0,25 % à 0,75 %, son niveau le plus élevé depuis plus de 30 ans, afin de réduire les pressions inflationnistes dans le pays. Les obligations de sociétés ont surpassé les obligations d'État l'année dernière, reflétant un environnement macroéconomique favorable, des bénéfiques d'entreprise solides et des fondamentaux d'entreprise sains.

L'indice de référence du Fonds a été modifié de manière à mieux représenter l'univers des titres étrangers permis en lien avec les objectifs du Fonds. Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'indice reflète le rendement d'un portefeuille d'obligations investi comme suit : 50 % au Canada (50 % dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50 % dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50 % à l'étranger (Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond Index [couvert en dollars canadiens]). Auparavant, l'indice de référence reflétait le rendement d'un portefeuille de revenu fixe investi à 50 % au Canada (50 % dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50 % dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50 % à l'étranger (ICE Global Non-Sovereign [couvert en dollars canadiens]).

CEI : Le mandat de M^{me} Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1^{er} avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M^{me} Hélène Bond remplace M^{me} Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1^{er} avril 2025. M. Simon Blanchard a joint le CEI au 1^{er} décembre 2025 comme membre pour un mandat de trois (3) ans.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur principal des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 0,2 % des parts du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable, au 31 décembre 2025.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds, conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie liée. Le Comité d'examen indépendant est d'avis que les mesures proposées par le gestionnaire aboutiront à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

Deux opérations croisées non conformes à la réglementation applicable ainsi que la politique de placement ont été réalisées entre le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable et d'autres fonds gérés par Columbia Threadneedle Management Limited (CTML), le sous-gestionnaire de BMO. Le Fonds n'a subi aucune perte financière. Conformément à la réglementation applicable, le Comité d'examen indépendant a été notifié de cette situation. BMO et CTML ont mis en place des mesures correctives afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

au 31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾					
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	8,85	8,77	8,44	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des revenus	0,27	0,25	0,21	0,32	0,17
Total des charges	(0,08)	(0,08)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,09)	(0,26)	(0,25)	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,18	0,35	0,59	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,28	0,26	0,48	(0,97)	(0,23)
Distributions					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,19	0,17	0,15	0,23	0,08
des gains en capital	–	–	–	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,19	0,17	0,15	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,95	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	252 630	264 396	239 200	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	28 236 743	29 863 207	27 288 460	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,91	0,91	0,87	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,91	0,91	0,87	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	72,62	20,11	31,59	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	8,95	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

au 31 décembre 2025

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,79 % et se répartissent comme suit :

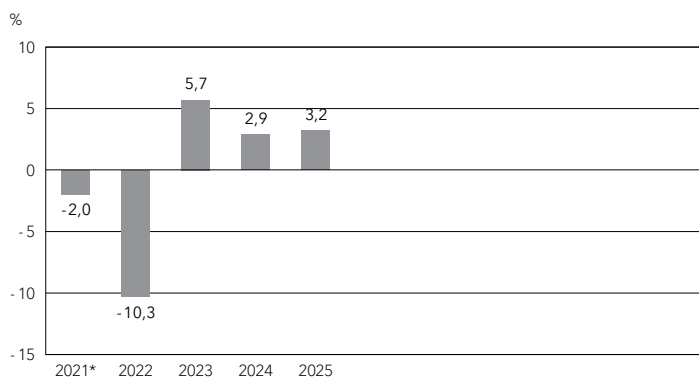
- Frais de gestion : 0,71 %
- Frais d'administration : 0,08 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021.

Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis sa création*
FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable	3,2	3,9	n/d	-0,3
Indice de référence	3,8	4,5	n/d	n/d
Médiane**	2,6	3,2	n/d	n/d

* Le Fonds a été créé le 8 janvier 2021, mais l'actif a été investi dans le Fonds en date du 29 janvier 2021.

** Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

L'indice de référence du Fonds a été modifié le 1^{er} juillet 2025 de manière à mieux représenter l'univers des titres étrangers permis en lien avec les objectifs du Fonds.

Indice de référence

Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'indice de référence reflète le rendement d'un portefeuille de référence qui investit à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada, et à 50 % dans les titres de l'indice Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond (couvert en \$ CA) (auparavant 50 % Indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en \$ CA)).

L'**indice obligataire global à court terme FTSE Canada** comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an et inférieure à cinq ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à court terme obligataire canadien.

L'**indice obligataire global à moyen terme FTSE Canada** comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à moyen terme obligataire canadien.

L'**indice Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond** (couvert en \$ CA) regroupe l'ensemble des obligations négociables de catégorie investissement du marché mondial des titres à revenu fixe émises afin de financer des projets présentant des retombées environnementales ou sociales directes.

L'**indice obligataire ICE Global Non-Sovereign** (couvert \$ CA) est un indice de dette mondiale de qualité investissement issue dans les marchés locaux et internationaux provenant d'une multitude d'émetteurs non-gouvernementaux de différents pays avec une maturité de plus d'un an.

Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 3,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un rendement de 3,8 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

au 31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2034	12,0
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	4,0
Union européenne, 2,75 %, échéant le 4 février 2033	2,5
Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 4 mars 2033	2,4
Province de Québec, 3,65 %, échéant le 20 mai 2032	2,2
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	2,1
Obligation verte de la République française, 1,75 %, échéant le 25 juin 2039	2,0
Treasury Corp of Victoria, 2,00 %, échéant le 17 septembre 2035	2,0
Ontario Teachers' Finance Trust, 2,85 %, échéant le 4 décembre 2031	1,9
Banque européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	1,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,7
PSP Capital Inc., 2,60 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,6
BNG Bank NV, 3,00 %, échéant le 11 janvier 2033	1,6
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,4
Gouvernement du Royaume-Uni, 0,88 %, échéant le 31 juillet 2033	1,3
Banque internationale de reconstruction et développement, 1,25 %, échéant le 10 février 2031	1,3
Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 3 février 2034	1,3
République d'Italie, 4,00 %, échéant le 30 avril 2035	1,3
Association internationale de développement, 0,75 %, échéant le 21 septembre 2028	1,3
République d'Italie, 4,00 %, échéant le 30 octobre 2031	1,2
Ontario Power Generation Inc., 3,22 %, échéant le 8 avril 2030	1,2
Autonomous Community of Madrid Spain, 3,14 %, échéant le 30 avril 2035	1,1
Gouvernement des États-Unis, 4,25 %, échéant le 15 août 2035	1,1
Banque internationale de reconstruction et développement, 2,50 %, échéant le 29 mars 2032	1,1
53,3	

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	45,7
Obligations de sociétés canadiennes	20,0
Obligations provinciales canadiennes	14,3
Obligations fédérales canadiennes	13,9
Obligations municipales canadiennes	4,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8

Valeur liquidative totale 252 630 305

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)[®] LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE[®] » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promet, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec permission. ICE[®] est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA[®] est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales (« BofA »), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA[®], elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou indices.

Bloomberg[®] est une marque de commerce et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg »). Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Bloomberg n'approuve ni ne cautionne ce matériel, ni ne garantit l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Bloomberg ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus, et ce, dans toute la mesure permise par la loi. Bloomberg décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages en rapport avec ceux-ci.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.